Guide JewellERP

Préparer la facturation électronique en bijouterie

Distinguer réception, émission et ventes aux particuliers, puis préparer un essai avec votre comptable.

Mis à jour le 21 novembre 2026 · FR

Sommaire

1. Identifier votre échéance en France 2
2. Préparer les données et la plateforme 2
3. Distinguer le fichier et sa transmission 2
4. Vérifier le périmètre JewellERP 2
5. Sources et périmètre 3

1. Identifier votre échéance en France

Le calendrier de la source officielle citée prévoit la réception des factures électroniques à partir du 1er septembre 2026 pour toutes les entreprises concernées.

L'émission par les PME et micro-entreprises est prévue au 1er septembre 2027. Faites confirmer votre catégorie, vos opérations concernées et les règles applicables à vos ventes aux particuliers par votre expert-comptable.

2. Préparer les données et la plateforme

1. Vérifiez raison sociale, SIREN et numéro de TVA sur les fiches des clients professionnels.

2. Demandez à vos fournisseurs par quelle plateforme leurs factures seront transmises.

3. Choisissez une plateforme agréée avec votre expert-comptable et vérifiez l'adresse de réception.

4. Demandez à votre éditeur les formats produits, le circuit de transmission et le traitement des avoirs.

5. Convenez d'un essai avec des données de test et contrôlez les statuts et les rejets avant tout envoi réel.

3. Distinguer le fichier et sa transmission

Factur-X associe un PDF lisible et les données structurées de la facture. La présence d'un PDF ne prouve ni sa conformité à ce format ni sa transmission à une plateforme.

Vérifiez séparément le fichier généré, sa prise en charge par la plateforme et le retour de statut. Demandez comment reprendre un rejet sans créer de doublon.

4. Vérifier le périmètre JewellERP

Le parcours de vente comprend devis, commande, facture numérotée et avoir. Une facture émise se corrige par un avoir.

Faites vérifier le régime de TVA et le format sur des factures et avoirs représentatifs. La disponibilité d'un format ne vaut pas validation de la chaîne complète avec votre plateforme.

5. Sources et périmètre

Entreprendre.Service-Public.fr, « Facturation numérique », publiée le 19 janvier 2026, mise à jour le 27 février 2026

https://entreprendre.service-public.gouv.fr/actualites/A15683

Ce guide est une information générale, établie à partir des sources citées, consultées le 12 novembre 2026. Il ne remplace pas l’avis de votre expert-comptable, de votre bureau de garantie ou d’un juriste. Les règles évoluent : vérifiez-les à la source avant de décider.

Publication du guide web : 13 novembre 2026. Édition PDF : 21 novembre 2026.